

LA MONTAGNE

France

CREUSE

MARDI 8 AOUT 2017

FAUX-LA-MONTAGNE ■ Ambiance bois, la scierie coopérative qui a trouvé la recette de l'égalité... Et du succès

PME où le boulot est scié en parts égales

Il y a bientôt trente ans à Faux-la-Montagne, six néophytes ont créé Ambiance bois, une entreprise en autogestion basée sur la coopération.

Virginie Lorthioir
gueret@centrefrance.com

Les résineux arrivent en lot, du mélèze ou du douglas, et rapidement, ils passent au sciage pour être transformés en planches. Certaines resteront en bois brut, d'autres rabotées et transformées. Utilisées pour des charpentes, de la menuiserie, du parquet ou du lambris, voire des meubles.

Tout le monde a le même salaire horaire

A priori, l'entreprise Ambiance bois de Faux-la-Montagne est une scierie comme une autre, on y coupe les arbres pour les transformer. On peut toutefois noter qu'on y fait dans l'éco-construction, les arbres sont issus du Limousin et pas importés, et le choix des essences et du cœur de l'arbre permet d'éviter tout traitement. Qu'au fil des ans, la petite scierie a évolué et dispose désormais de deux équipes de chantiers, se déplaçant au gré des nouvelles constructions ou aménagement sur un rayon de cinquante kilomètres.

Dans cette entreprise du plateau de Millevaches, on est toujours à l'affût d'innovations, et



VISITES. Une façon de travailler différente mise en avant lors de visites estivales. PHOTO MATHIEU TIJERAS

depuis quelques années un poste de broyage a vu le jour pour toute la partie « déchets ». Les écorces des arbres sont transformées copeaux pour les chaudières, rien ne se perd. Et puis la scierie ouvre désormais ses portes au public pour des visites pendant l'été, montrer le travail du bois, mais aussi leur façon de fonctionner différente.

Le temps d'une visite, on découvre les différentes parties de la scierie, mais la grande spécificité d'Ambiance bois, c'est qu'elle est en autogestion. Comprendre qu'ici, ce sont les salariés qui sont aux commandes,

tous ensemble, sans distinction. Des salariés polyvalents, qui peuvent aussi bien être à la livraison aujourd'hui et dans les bureaux demain.

Qu'il soit PDG ou scieur, chef de chantier ou commercial, salarié depuis un mois ou vingt-neuf ans, à Ambiance bois, tout le monde a le même salaire horaire. Un peu plus que le SMIC, une mutuelle prise en charge par l'entreprise. Pour la plupart, des temps partiels, choisis par les salariés. Parce que la vie, ce n'est pas que le travail, et les créateurs de l'entreprise le voulaient ainsi.

À l'origine de cette façon de travailler différente, six personnes, venues s'installer à Faux-la-Montagne en 1984 avec cette envie de concevoir un lieu de travail où l'économie serait solidaire, où les travailleurs seraient égaux. En 1988, la ferme devient Ambiance bois, sous le statut de Sapo, Société anonyme à participation ouvrière. Tout ici se fait en coopération et autogestion.

Sous ce statut, les 27 salariés que compte aujourd'hui l'entreprise sont pleinement égaux, et chaque décision est prise en concertation et à l'unanimité. Si

tout le monde n'est pas d'accord, la décision est reportée. « Parfois, c'est un peu plus long que cela ne devrait, mais une fois que la décision est prise, on ne peut plus revenir en arrière », assure l'une des salariées.

Partage des décisions et des bénéfices

Ce partage des décisions et la même base horaire de salaire pour tous, « ça évite les soucis de jalousie et de pouvoir, l'égalité des salaires, c'est l'une des choses jamais remises en cause ». L'égalité pour tous, ici, personne n'est chef. Le PDG ? Il est tiré au sort tous les deux ans parmi les salariés volontaires, plus comme une obligation légale que comme réel dirigeant.

« L'autogestion, ce n'est pas toujours facile, mais c'est valorisant, assure la salariée. Si l'on n'est pas d'accord avec quelque chose, on peut donner son avis, on peut donner ses idées, les soumettre aux décisions ». Comme cette ligne de broyage qui a vu le jour, et puisqu'elle s'inscrivait pleinement dans l'attitude de l'entreprise, elle a été adoptée sans sourciller. D'autant que les éventuels bénéfices de la Sapo sont répartis équitablement entre salariés et actionnaires, grâce à la mise en place d'actions du travail. La moitié des bénéfices va aux actionnaires qui ont investi pour le lancement du projet, l'autre moitié aux salariés. ■

➔ **Ambiance Bois, à visiter aujourd'hui.** Route d'Eymoutiers à Faux-la-Montagne. www.ambiance-bois.com Prochaine visite guidée gratuite le 8 août de 10 h 30 à 12 h, sur inscription au 0555679406 ou contact@ambiancebois.com